

Rapport d'activités pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021

Fonds régions et ruralité – volet 2



13 avril 2022

Rapport d'activités pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021

Fonds régions et ruralité – volet 2

Au printemps 2020, le gouvernement du Québec signait avec la MRC de La Mitis une entente relative au Fonds régions et ruralité - volet 2 *Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC*. Le but de ce Fonds est de permettre à la MRC d'assumer sa compétence dans le soutien au développement local et régional. Pour ce faire, elle a mis en place des politiques de soutien favorisant la réalisation des objets ciblés dans l'Entente soit : la mobilisation des communautés, le soutien à l'entrepreneuriat et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

Plus précisément, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, la MRC a adopté un plan stratégique faisant état des priorités d'intervention sur lesquelles elle désire agir.

L'année 2021 a vu une reprise lente des activités. Bien des obstacles étaient toujours présents et se sont fait particulièrement ressentir au niveau de la mobilisation et de l'engagement. Il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour permettre la réalisation de certaines activités et encore une fois, la communauté mitissienne a démontré sa capacité de résilience face aux différents défis. Ainsi, malgré la situation difficile, bien des activités et initiatives ont quand même été mises de l'avant.

L'année 2021 a été également marquée par l'arrivée importante d'un nouveau groupe d'élus et d'élus avec la tenue des élections municipales en novembre 2021. Cette nouvelle cohorte représente un peu plus de 50 % du nouveau conseil de la MRC. Ainsi, plusieurs nouvelles personnes travailleront et apporteront leur expertise pour permettre à l'ensemble de la communauté mitissienne de rebâtir et d'innover de plus belle pour assurer un développement cohérent selon les principes de développement durable, et ce, par la mise en commun de services, la concertation et le service-conseil destiné aux municipalités, aux organisations et aux individus.

Ce rapport dresse donc les activités tenues et financées à partir de l'entente. Il est présenté en trois sections soit :

1. Bilan des activités par priorités d'intervention
2. Liste des aides consenties
3. Délégation à Mitis en Affaires

1) Bilan des activités par priorités d'intervention

Le tableau ci-dessous présente les différentes activités réalisées au cours de la période visée, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, selon les priorités d'intervention et le montant du Fonds régions et ruralité (FRR) qui y a été affecté.

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	Activités ou initiatives	Montant FRR
Renforcer notre gouvernance	Favoriser la collaboration et la concertation MRC/ municipalités dans un esprit de cohésion régionale	Maintien d'une offre de service en communication	62 047 \$
		Adhésion au soutien d'une plateforme de concertation régionale	20 997 \$
Développer et promouvoir notre potentiel attractif	Affirmer et renforcer notre histoire et identité culturelle	Partenaire de l'entente territoriale avec le CALQ	12 500 \$
		Projets réalisés dans le cadre de l'entente de développement culturel 2018-2021	31 532 \$
		Politique de reconnaissance des organismes culturels	15 000 \$
	Maintenir et bonifier notre développement récréotouristique à l'année	Soutien au Parc régional	98 742 \$
		Partenariat avec l'ATR Gaspésie pour une analyse du camping nomade	1 100 \$
	Assurer une gestion responsable de nos ressources	Assurer le maintien et l'optimisation du potentiel agricole et forestier	Soutien au développement agroalimentaire
Soutien à ARTERRE			1 790 \$
Protéger et mettre en valeur les paysages, le patrimoine et les milieux naturels		Soutien au développement en environnement	71 301 \$

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	Activités ou initiatives	Montant FRR
Assurer une vitalité de nos milieux	Soutenir et accompagner les municipalités et les communautés dans l'aménagement de leur territoire	Soutien à l'aménagement	75 000 \$
	Soutenir les municipalités et les communautés dans leur développement économique, culturel et social	Soutien au développement culturel	59 103 \$
		Soutien à l'entrepreneuriat	500 000 \$
		Soutien au développement rural	112 504 \$
		Soutien à la démarche MADA et stratégie jeunesse	50 302 \$
		Élaboration d'un plan d'action pour l'immigration	5 957 \$
		Soutien aux médias communautaires, en sécurité alimentaire et en travail de rue	55 000 \$
	Optimiser les modes de transport des personnes et des marchandises sur notre territoire et avec les territoires limitrophes	Soutien au transport collectif	100 000 \$

2) Liste des aides financières consenties

Dans cette section, nous présentons les aides financières qui ont été consenties à des organismes. Celles-ci sont réparties selon deux tableaux. Le premier tableau énumère les organismes ayant bénéficié d'un octroi financé par l'entremise de la politique de soutien aux initiatives régionales. Le deuxième tableau présente les projets ayant reçu une aide financière dans le cadre de la politique de soutien aux initiatives culturelles.

Le tableau suivant présente les projets qui ont reçu une aide financière de la MRC de La Mitis dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives régionales.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
COSMOSS de La Mitis	Mise en œuvre du plan stratégique	25 000 \$
Mitis en Affaires	Plateforme La Ruche	2 000 \$
Développement multiresources de La Rédemption	Mise en valeur des grottes de La Rédemption	1 774 \$

Ce tableau résume les différentes initiatives qui ont reçu un soutien financier du Fonds de soutien aux initiatives culturelles.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Héritage Bas Saint-Laurent	Inventaire du site de l'ancien presbytère de la Pointe Leggatt	10 000 \$
Patrimoine militaire de La Mitis	Inventaire archéologique de la 9 ^e école de bombardement	10 000 \$
Municipalité de Sainte-Luce	Conception artistique – Incognito	10 000 \$
SportArt	En mélodie, au cœur des montagnes	10 000 \$

Ce tableau résume les différentes initiatives qui ont reçu un soutien financier de la Politique de soutien au développement agroalimentaire.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Marché public de La Mitis	Adaptation des installations afin de respecter les mesures sanitaires	1 000 \$

3) Délégation à Mitis en Affaires

La MRC a signé une entente avec Mitis en Affaires lui conférant ainsi le mandat en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat local.

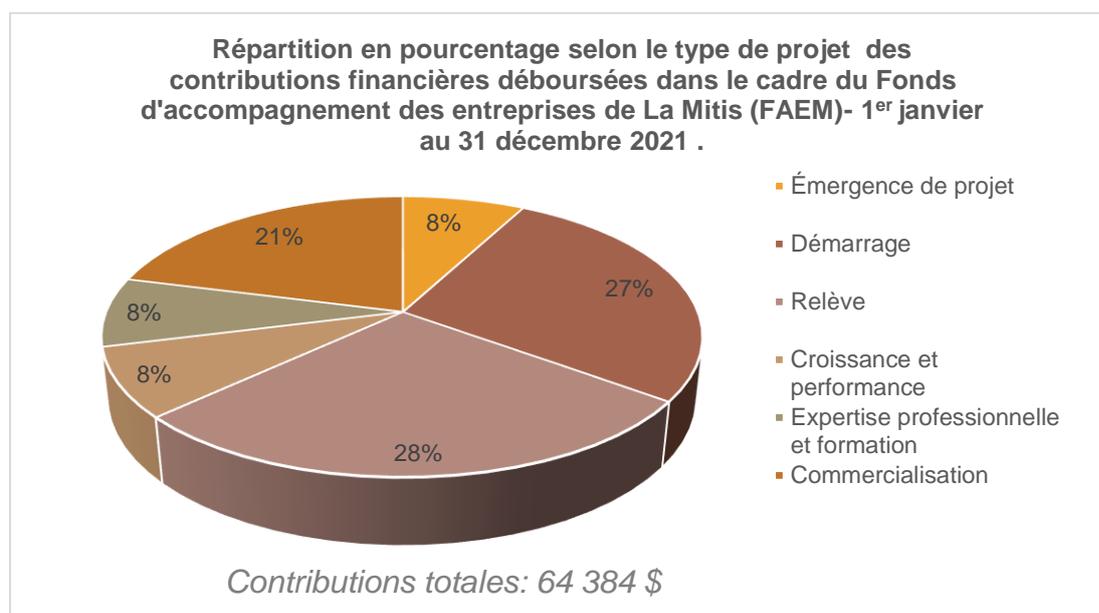
Par ce mandat, Mitis en Affaires (CLD) prend donc toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat de l'économie sociale. À ce titre, il doit aussi agir en tant qu'organisme consultatif auprès de la MRC et de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique du territoire.

Ainsi un montant de 435 616 \$ a été octroyé à Mitis en Affaires pour son fonctionnement. De par son mandat, Mitis en Affaires réserve une partie de cette enveloppe pour un soutien direct

aux entreprises par le biais du Fonds d'accompagnement des entreprises de La Mitis (FAEM)¹. Le total du montant octroyé aux projets est de 64 384 \$.

Le graphique suivant présente donc la répartition entre les différents types de projets soutenus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.

PORTRAIT GLOBAL DES PROJETS D'ENTREPRISE SOUTENUS PAR LE FRR-VOLET 2 DU 1^{er} AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2021



Conclusion

Ce bilan témoigne de l'engagement de la MRC de La Mitis en faveur d'un développement local et régional fort. De plus, il démontre une culture de concertation puisque les acteurs du milieu sont invités à être parties prenantes des différentes priorités d'intervention. Bien que la MRC de La Mitis soit l'organisme désigné par le gouvernement pour la gestion et la mise en œuvre de l'entente, elle reconnaît l'importance et le rôle de l'ensemble des partenaires pour un développement cohérent qui bénéficiera à tous.

¹ Afin de respecter la politique de confidentialité signée avec les entreprises, seul le secteur d'activité est mentionné.